



**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSOCIATION REGIONALE DES CITES-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE**

Jeudi 14 février 2019
Levallois-Perret

Le 14 février 2019 à 14h30, l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France et ses partenaires se sont réunis au siège social de Hauts-de-Seine Habitat, à Levallois-Perret (92300).

MEMBRES DE DROIT

Sont présents : Mme Fatima AIT YAKOUB (Valophis Habitat) ; M. Martin KUENGIENDA (vice-président – Ville de Champigny-sur-Marne) ; M. Laurent NOEL (Ville de Gennevilliers) ; M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président – Ville de Suresnes) ; M. Azzedine TAIBI (président – Ville de Stains) ; M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) ;

Sont excusés :

M. Patrick BRAOUEZEC (secrétaire adjoint – Plaine Commune) a donné pouvoir à Mme Emmanuelle BITON ;
M. Meriem DERKAOUI (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis) a donné pouvoir à M. Benoît POUVREAU ;
M. Henri CHEVREAU (Ville d'Épinay-sur-Seine) a donné pouvoir à M. Norbert LISON
M. Christophe LIEVIN (trésorier - individuel) a donné pouvoir à M. Jean-Paul LE GLOU ;
M. Pierre-Yves MARTIN (Ville de Livry-Gargan) a donné pouvoir à M. Cynthia MOREIRA
M. Georges MOTHRON (Ville d'Argenteuil) n'a pas donné de pouvoir
M. Patrice ROQUES (Seine-Saint-Denis Habitat) a donné pouvoir à M. Marian SYPNIEWSKI
Mme Manuella BRISCAN (Ville du Pré Saint-Gervais) a donné pouvoir à Christine MISSELYN

MEMBRES ACTIFS

Sont présents : Mme Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire) ; Mme Bernadette BLANCHON (ENSPV) ; M. Jean BOIDOT (adhérent individuel) ; M. Bernard CHESNEL (adhérent individuel) ; M. Sébastien JACQUOT (IREST) ; M. Jean-Paul LE GLOU ; Mme Christine MISSELYN (adhérente individuelle) ; M. Daniel ORANTIN (CDT 93) ; M. Pierre TOUYA (adhérent individuel)

Sont excusés :

M. Francis DUBRAC (trésorier adjoint – Office de tourisme Plaine Commune) n'a pas donné de pouvoir ;
Mme Mélisande HER-MONTFAIT (Office de tourisme de Suresnes) n'a pas donné de pouvoir ;
Mme Hélène SALLET-LAVOREL (CDT 94) a donné pouvoir à M. Daniel ORANTIN.

Autres présents : Mme Chantal BOUCHER (présidente de l'amicale des locataires de la cité-jardin de Champigny-sur-Marne) ; Mme Geneviève COLOMER ; Mme Laurie COPPIN (responsable du service Archives et Patrimoine, ville d'Épinay-sur-Seine) ; M. Laurent COUDROY DE LILLE (Ecole d'urbanisme de Paris) ; Mme Milena CRESPO (animatrice de l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME (directrice du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale / MUS) ; Mme Florence FLORET-SCHEIDE (architecte) ; Mme Stéphanie FEZE (responsable unité patrimoine et musées de la ville d'Argenteuil) ; Mme Murielle GUIGNARD (cheffe du service Architecture, DRAC Île-de-France) ; M. Pascal JEAN-LOUIS (Hauts-de-Seine Habitat) ; Mme Baya MAZRI (Ville de Gennevilliers) ; Mme Charlotte SAINT-JEAN (animatrice VPAH Plaine Commune) ; Mme Saadia TAMELIKECHT (DRAC Île-de-France) ; M. Franck VAHALA (Directeur des affaires culturelles ; Ville de Stains) ; M. Patrick VASSALLO (Plaine Commune).

MOT D'INTRODUCTION

Par Azzedine TAIBI, Président

Azzedine TAIBI remercie les participants d'avoir été présents pour l'Assemblée générale extraordinaire clôturée à l'instant et ouvre l'Assemblée générale ordinaire. Cette Assemblée générale ordinaire permettra de faire un bilan global de l'année 2018 –notamment en termes d'actions et de budget- mais aussi de faire un premier bilan global sur le projet de développement 2016-2018 tel que approuvé lors de l'Assemblée générale constitutive d'octobre 2015 et tout en échangeant sur les perspectives futures. En effet, l'association fête cette année ses trois ans d'existence. Depuis sa création, l'association a grandi et plusieurs projets d'envergure ont été lancés et ont été concrétisés. Enfin, le conseil d'administration étant élu pour trois ans, cette Assemblée générale donnera lieu à de nouvelles élections.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- | | |
|---------------------------|---|
| [PREMIERE PARTIE] | Présentation du rapport moral et du rapport d'activités 2018 |
| [VOTE] | Résolution n°1 : Approbation du rapport moral et du rapport d'activités 2018 |
| [DEUXIEME PARTIE] | Présentation du rapport financier 2018 et du budget prévisionnel 2019

Montants des cotisations pour l'année 2019 |
| [VOTE] | Résolution n°2 : Approbation du rapport financier 2018
Résolution n°3 : Approbation du budget prévisionnel 2019

Résolution n°4 : Approbation du montant des cotisations |
| [TROISIEME PARTIE] | Présentation du bilan du projet de développement 2016-2018

Présentation du projet de développement 2018-2021 |
| [VOTE] | Résolution n°5 : Approbation du projet de développement |
| [QUATRIEME PARTIE] | Elections du conseil d'administration 2019-2021 |
| [VOTE] | Résolution n°6 : Approbation des candidatures |

PREMIERE PARTIE : RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Par Azzedine TAIBI, Président / Jean-Pierre RESPAUT, Vice-Président

Le rapport moral et le rapport d'activités 2018 sont mis à disposition des participants.

Mme Milena CRESPO a présenté la nouvelle identité graphique, les documents de communication et les premières maquettes du futur site internet réalisés par Mme Johanna HAMON et Mme Solène BESNARD dans le cadre de la subvention reçue auprès de la DRAC Ile-de-France pour la création d'une identité visuelle et d'outils de communication propres à l'association.

M. Sébastien JACQUOT a présenté le travail réalisé par des étudiants de Master 2 de l'IREST dans le cadre d'un atelier-projet sur les dispositifs de valorisation et de promotion à l'œuvre dans les cités-jardins adhérentes. Le powerpoint de présentation est à disposition des participants.

→ ECHANGES

Jean-Pierre RESPAUT : la crainte d'une instabilité de l'association a été dissipée par la permanence d'une animatrice en poste qui coordonne les initiatives entre les villes. Les commissions se tiennent de manière régulièrement dans des lieux différents, ce afin de refléter la dimension territoriale de l'association. Le but de l'association est de rendre de manière la plus visible qui soit le patrimoine des cités-jardins, notamment pour les habitants qui y résident. La perspective de réaliser un ouvrage synthétique très illustré, accessible à tous, a permis de mieux nous connaître, de travailler ensemble en mettant en commun des compétences différentes. C'est une très grande fierté d'avoir réussi en un temps record à concrétiser ce projet qui permettra de convaincre les villes –présentes dans l'ouvrage , réticentes jusqu'à présent à nous rejoindre.

Christine MISSELYN : la Directrice générale des services de Dugny souhaite justement rencontrer l'association au sujet des deux cités-jardins présentes sur le territoire. La Ville de Dugny est en effet à 75% composée d'habitat social et souhaite travailler sur cette thématique et la mise en valeur de ce patrimoine.

SITE INTERNET

Daniel ORANTIN : il faudra veiller à ce que le futur site soit également calibré pour un usage sur smartphone.

M. Jean-Pierre RESPAUT : le site internet a une double vocation d'informations et de banques de données. Un comité pourrait être créé pour décider des axes de recherche de publication et de communication. Il faut que le site soit vivant avec des articles, des publications nouvelles, des compte-rendus de lecture pour lui donner un aspect recherche.

→ VOTE

1^{ère} résolution

Le rapport moral et d'activités 2018 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés (23 votes).

DEUXIEME PARTIE : RAPPORT FINANCIER 2018 ; BUDGET PREVISIONNEL 2019 ET MONTANT DES COTISATIONS 2019

Par Milena CRESPO, Animatrice-coordinatrice

En l'absence du trésorier, M. Christophe LIEVIN, l'animatrice-coordinatrice de l'association a présenté les éléments financiers de l'association.

Le rapport financier 2018 et le budget prévisionnel 2019 sont mis à disposition des participants.

→ BILAN 2018 : EN QUELQUES CHIFFRES

.....

Budget prévisionnel 2018 :	80 030 €
Budget effectif 2018 :	61 638 €
Dont cotisations :	47 080 €
Et subventions :	10 500 €

Total des dépenses :	49 600 €
Charges de fonctionnement :	15 483 €
Impôts et taxes :	244 €
Charges de personnel :	33 920 €

Résultat de l'exercice : 11 988 €

→ Participations financières autres de membres en 2018

Plaine Commune, les Villes de Stains et de Suresnes, le Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis ont pris en charge des événements et des actions de l'Association.

Plaine Commune : loyer et charges du local « Mémoires de cité-jardin » (5000 €), conception et impression de l'exposition Mémoires de cité-jardins, 10 ans déjà (3118 €).

Ville de Stains :

- frais d'entretien du local « Mémoires de cité-jardin »
- frais d'impression par le Service Maquette Impression Reprographie (carte de vœux, panneaux d'exposition, conception et impression de la brochure « Mémoires de cité-jardins, 10 ans déjà »),
- buffets des vernissages *Mémoires de cités-jardins 10 ans déjà* et de l'exposition *Les cités-jardins en aquarelles* dans le cadre de la Foire des savoir-faire et des fêtes solidaires (714 €)
- mise à disposition de cars par la ville
 - ✓ Stains - Le Trait (le 5/10) > en location interne, avec un car de la ville : 1 544.60 €
 - ✓ Stains - Suresnes (le 21/11) > en location externe : 462.00€

Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis : gestion du site internet, mise à jour des sécurités et des contenus, mise à disposition de la plateforme « Campaign » pour la newsletter, accès au « ExploreParis » pour gestion des réservations de visites.

Ville de Suresnes : conception et impressions des documents du Printemps des cités-jardins 2018 (500 € TTC).

→ BUDGET 2019 : EN QUELQUES CHIFFRES

Budget prévisionnel 2019 : 73 754 €

Dont cotisations : 56 080 €

Dont subventions : 10 000 €

Total des dépenses : 73 754 €

Dont charges de fonctionnement : 19 114 €

Dont charges de personnel : 32 877 €

→ Proposition de renouvellement des montants des adhésions

- Collège n°1 (collectivités-bailleurs)
 - 5000 € pour les Conseils départementaux
 - 3000 € pour les bailleurs sociaux
 - 2000 € pour les villes

Cotisations spécifiques :

- 15000 € Plaine Commune
- 5000 € Stains

- Collège n°2 (associations – fondations – établissements d’enseignement supérieur)
 - 150 € (associations, fondation, établissements d’enseignement supérieur)
 - 30 € (associations d’habitants ou artistiques)

- Collège n°3 (personnes physiques)
 - 20 € (adhérent membre)
 - 50 € ou plus (adhérent bienfaiteur)

→ Proposition de création d’une nouvelle catégorie

- Collège n°1
 - 3000 € pour les intercommunalités

→ ECHANGES

M. Jean-Pierre RESPAUT : attire l'attention des participants présents sur le montant des cotisations. Afin que le montant ne soit pas dissuasif pour des villes ou des collectivités souhaitant nous rejoindre, la grille tarifaire devra être revue en 2019.

M. Azzedine TAIBI : la réflexion doit être approfondie afin de déterminer l'élément pris en compte (taille de la ville, nombre d'habitants, ancienneté de l'adhésion, mise en place d'un principe de solidarité...).

→ VOTE

2^{ème} résolution

Le rapport financier 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (23 votes)

3^{ème} résolution

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (23 votes)

4^{ème} résolution

Approbation du montant des cotisations pour 2019

TROISIEME PARTIE : PROJET DE DEVELOPPEMENT TRIENNAL

Par Milena CRESPO, animatrice

Le projet de développement de l'association avait élaboré en concertation avec les différents partenaires, sur trois ans (2016-2018) et voté lors de l'Assemblée générale constitutive du 14 octobre 2015.

Un bilan du premier projet de développement (2016-2018) a été présenté et est mis à disposition des participants. Ensuite, un projet de développement pour 2019-2021 a été soumis aux participants. Il poursuit et enrichi les trois axes déterminés en 2015. Enfin, les principales actions pour l'année 2019 ont également été présentées.

➔ ECHANGES

DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Damien VANOVERSCHELDE : propose de se rapprocher de l'AORIF pour que l'association soit présente lors du 80^e Congrès HLM qui se tiendra à Paris, fin septembre 2019, ce afin d'accroître la visibilité de l'association. Le Congrès HLM est une manifestation professionnelle qui rassemble durant trois jours organismes HLM, élus, professionnels de l'habitat, industriels et média pour échanger autour du logement et de l'habitat social.

Benoît POUVREAU : l'AORIF organise avec 16 organismes HLM de Seine-Saint-Denis, un festival en juin 2019 sur le logement social : « Regards neuf 3 ». Il serait important d'inscrire l'action de l'association dans cet événement.

Patrick VASSALLO : les trois premières années de l'association justifie pleinement la création de cette structure et les efforts des partenaires initiaux pour que l'association puisse vivre et exister. Les cités-jardins représentent une certaine idée de l'habitat populaire qu'il faut défendre. Le développement de l'association mérite d'être poursuivi. M. VASSALLO suggère de se rapproche de l'association Sites et cités qui organise le 16 et 17 mai prochain un congrès national à Figeac intitulé « Patrimoines et revitalisation ».

Jean-Pierre RESPAUT : il est important que l'association soit représentée et d'établir des contacts durables.

PRESERVATION DES CITES-JARDINS

Mme Saadia TAMELIKECHT / La Drac Ile-de-France est à disposition pour présenter le dispositif de « site patrimonial remarquable ».

Geneviève COLOMER : les « Cités du modernisme de Berlin » regroupent six cités de logements sociaux construits entre 1913 et 1934 dans les quartiers périphériques de Berlin qui ont porté une candidature à l'UNESCO. Elles ont été inscrites, ensemble, sur la liste du Patrimoine mondial en 2008.

Sébastien JACQUOT : un dossier équivalent pour les villes thermales, à l'échelle européenne, a été porté avec une liste de 25-30 biens.

M. Jean-Pierre RESPAUT : les villes sont convaincues de l'intérêt mais un classement UNESCO implique de nombreuses contraintes de protection comme on peut le voir à Bordeaux. L'itinéraire culturel européen est intéressant par sa vocation touristique. Il s'agit de faire une route. La candidature est également moins lourde que celle pour l'UNESCO.

Mme Florence FLORET-SCHEIDE : architecte d'origine autrichienne, elle propose d'aider l'association pour établir la liste et les contacts pour les cités-jardins autrichiennes et notamment viennoises.

THEMATIQUES

Mme Bernadette BLANCHON : il y a un potentiel sur le paysage qui peut être développé et dont il ne faut pas se priver dans les trois ans à venir. Ainsi, du 3 mai à mi-juillet aura lieu la Biennale régionale d'architecture et de paysage sur le thème « le goût du paysage ».

M. Laurent COUDROY DE LILLE : outre la question patrimoniale et historique, l'urbanisme est également à ne pas sous-estimer. Centenaire du concours des cités-jardins d'Ile-de-France.

→ VOTE

4^{ème} résolution

Le projet de développement 2019-2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (23 votes)

CINQUIEME PARTIE : Elections du conseil d'administration 2019-2021

Par Azzédine TAIBI, Président

Les candidatures reçues avant l'Assemblée générale ordinaire ont été présentées aux participants. Le Président demande si dans la salle d'autres personnes présentent souhaitent faire acte de candidature. Aucune personne supplémentaire ne se présentant, il est procédé au vote à main levée par collègue.

→ VOTE

Les participants ont approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées les candidatures suivantes :

Collège n°1

Fatima AIT YAKOUB, Valophis Habitat
Meriem DERKAOUI, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Martin KUENGIENDA, Ville de Champigny-sur-Marne
Jean-Pierre RESPAUT, Ville de Suresnes
Marian SYPNIEWSKI, Seine-Saint-Denis-Habitat
Azzédine TAIBI, Ville de Stains
Damien VANOVERSCHELDE, Hauts-de-Seine Habitat

Collège n°2

Bernadette BLANCHON, Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles
Francis DUBRAC, Office de tourisme Plaine Commune – Grand Paris
Sébastien JACQUOT, IREST Panthéon Sorbonne 1
Daniel ORANTIN, Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis
Hélène SALLET-LAVOREL, Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne

Collège n°3

Ginette BATY-TORNIKIAN
Jean-Paul LE GLOU
Christophe LIEVIN

Ces administrateurs sont nommés pour une période de trois ans de 2019 à 2021, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2022. Les administrateurs présents se sont réunis une fois l'Assemblée générale clôturée pour élire le Bureau.

Le Président remercie tous les membres présents et clôture cette Assemblée générale ordinaire. Les participants sont conviés à rester autour d'un verre de l'amitié.

Ginette BATY-TORNIKIAN
Secrétaire

Azzedine TAIBI
Président